

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU DIPLÔME D'ETAT DE LA JEUNESSE,
DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITE « PERFECTIONNEMENT SPORTIF » MENTION
« TAEKWONDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES »**

<p>REFERENTIEL D'ACTIVITES</p> <p><i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i></p>	<p>REFERENTIEL DE COMPETENCES</p> <p><i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités.</i></p>	<p>REFERENTIEL D'EVALUATION</p> <p><i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i></p> <p>Les modalités d'évaluation des UC 1 et 2 sont définies à l'article A 212-52 du code du sport.</p> <p>Les modalités d'évaluation des UC 3 et 4 sont définies à l'annexe II du présent arrêté.</p>	
		<p>MODALITES D'EVALUATION</p>	<p>CRITERES D'EVALUATION</p>
<p>UC1 - CONCEVOIR UN PROJET D'ACTION</p>			
<p>Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure de taekwondo et disciplines associées</p> <p>Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs</p> <p>Participation au temps de concertation avec les instances dirigeantes</p> <p>Proposition d'actions dans le cadre des objectifs de la structure de taekwondo et disciplines associées</p> <p>Elaboration et partage de programmes sportifs en taekwondo et disciplines associées</p>	<p>C1.1 - Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel</p> <p>C1.2 - Formaliser les éléments d'un projet d'action</p> <p>C1.3 - Définir les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'un projet d'action</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en taekwondo et disciplines associées - une soutenance orale. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inscrit son action dans le cadre des orientations et des valeurs de la structure de taekwondo et disciplines associées, dans une perspective éducative - Participe à des diagnostics sur un territoire - Inscrit son action dans le cadre des politiques publiques locales - Prend en compte les réalités sociales, éducatives et culturelles des publics concernés - Agit dans le cadre des réseaux professionnels et institutionnels locaux - Implique les bénévoles dans la conception - Définit les objectifs d'un projet d'action - Propose les démarches pédagogiques adaptées aux objectifs et aux publics - Organise la mise en œuvre de démarches participatives - Conçoit des démarches d'évaluation - Compose une équipe d'intervenants

Anticipation des évolutions possibles du projet d'action			<ul style="list-style-type: none"> - Élabore un budget prévisionnel - Négocie avec sa hiérarchie les financements du projet d'action - Prend en compte l'impact de son action sur l'environnement professionnel.
--	--	--	---

UC2 : COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET D'ACTION

<p>Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure de taekwondo et disciplines associées</p> <p>Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles</p> <p>Gestion de la dynamique de groupe</p> <p>Définition des choix techniques et stratégiques</p> <p>Conception de la communication</p> <p>Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires</p>	<p>C2.1 - Animer une équipe de travail</p> <p>C2.2 - Promouvoir les actions programmées</p> <p>C2.3 - Gérer la logistique des programmes d'action</p> <p>C2.4 - Animer la démarche qualité</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un document écrit analysant une expérience de conception et de coordination de la mise en œuvre de programmes de perfectionnement sportif en taekwondo et disciplines associées - une soutenance orale. 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participe au recrutement - Anime les réunions au sein de la structure de taekwondo et disciplines associées - Met en œuvre les procédures de travail - Participe aux actions de tutorat dans la structure de taekwondo et disciplines associées - Facilite les démarches participatives au sein de la structure de taekwondo et disciplines associées - Accompagne le développement des membres de l'équipe - Représente la structure de taekwondo et disciplines associées - Conçoit une démarche de communication - Participe aux actions des réseaux partenaires - Contrôle le budget des actions programmées - Gère les partenariats financiers - Planifie l'utilisation des espaces de pratiques et des moyens matériels - Rend compte de l'utilisation des moyens financiers - Anticipe les besoins en termes logistique - Organise la maintenance technique - Veille au respect des procédures de travail - Adapte le programme d'action en cas de nécessité
---	--	---	--

			- Effectue le bilan des actions réalisées
UC3 : CONDUIRE UNE DÉMARCHE DE PERFECTIONNEMENT SPORTIF EN TAEKWONDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES			
<p>Encadrement d'activités de perfectionnement sportif en taekwondo et disciplines associées (enseignement et entraînement)</p> <p>Proposition de programme de perfectionnement sportif dans la cadre des objectifs de la structure de taekwondo et disciplines associées</p> <p>Définition des modes d'intervention à caractère technique</p> <p>Proposition des démarches d'entraînement adaptés au objectifs et aux compétiteurs</p> <p>Encadrement des apprentissages techniques en taekwondo et disciplines associées</p> <p>Conduite des temps de perfectionnement en taekwondo et disciplines associées</p> <p>Analyse les potentiels et les limites des compétiteurs</p> <p>Accompagnement des compétiteurs dans l'analyse de leur pratique</p>	<p>C3.1 - Conduire une démarche d'enseignement en taekwondo et disciplines associées</p> <p>C3.2 - Conduire une démarche d'entraînement en taekwondo et disciplines associées</p> <p>C3.3 - Conduire des actions de formation en taekwondo et disciplines associées</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen d'une mise en situation professionnelle composée de deux temps distincts :</p> <p>- Encadrement d'une séance d'entraînement en taekwondo ou disciplines associées</p> <p>- Conduite d'une séance de formation en taekwondo et disciplines associées</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définit une progression pédagogique en taekwondo et disciplines associées - Conduit un enseignement en taekwondo et disciplines associées - Régule son intervention en fonction des réactions du public - Évalue un cycle d'enseignement en taekwondo et disciplines associées - Définit le plan d'entraînement en taekwondo et disciplines associées - Conduit l'entraînement en taekwondo et disciplines associées - Encadre un groupe dans le cadre de la compétition en taekwondo et disciplines associées - Évalue le cycle d'entraînement en taekwondo et disciplines associées - Élabore des scénarios pédagogiques en taekwondo et disciplines associées - Prépare les supports de ses interventions en taekwondo et disciplines associées - Met en œuvre une situation formative en taekwondo et disciplines associées - Adapte son intervention aux réactions des stagiaires en taekwondo et disciplines associées - Évalue des actions de formation en taekwondo et disciplines associées.

<p>Conception d'interventions dans le champ de la formation en taekwondo et disciplines associées</p> <p>Mise en œuvre de situations formatives en taekwondo et disciplines associées</p>			
<p>UC 4 : ENCADRER LE TAEKWONDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES EN SÉCURITÉ</p>			
<p>Encadrement du taekwondo et disciplines associées en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers</p> <p>Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité taekwondo et disciplines associées</p> <p>Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en taekwondo et disciplines associées</p>	<p>C4.1 - Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en taekwondo et disciplines associées</p> <p>C4.2 - Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants de taekwondo et disciplines associées</p> <p>C4.3 - Assurer la sécurité des pratiquants de taekwondo et disciplines associées et des tiers</p>	<p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen d'une présentation orale suivie d'un entretien.</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Évalue les risques objectifs liés à la pratique du taekwondo et disciplines associées - Évalue ses propres capacités à effectuer une démonstration technique en taekwondo et disciplines associées - Explicite les différents éléments de la démonstration technique en taekwondo et disciplines associées - Évalue les risques objectifs liés à l'activité taekwondo et disciplines associées pour le pratiquant - Anticipe les risques potentiels pour le pratiquant de taekwondo et disciplines associées - Maîtrise le comportement et les gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident en taekwondo et disciplines associées - Évalue les risques objectifs liés au contexte de pratique du taekwondo et disciplines associées - Anticipe les risques juridiques liés à la pratique du taekwondo et disciplines associées et au milieu dans lequel il se pratique - Assure la sécurité passive des équipements de taekwondo et disciplines associées - Prévient les comportements à risque en taekwondo et disciplines associées - Agit en cas de maltraitance des mineurs